

# CLASSE DE SECONDE PROFESSIONNELLE EUROPÉENNE

## Anglais – Communication Espagnol - Vente

### Objectif

L'enseignement en section européenne poursuit 4 finalités :

- Il prépare aux épreuves écrites et orales et permet de développer la maîtrise des connaissances et compétences propres aux métiers du tertiaire.
- Le 2<sup>e</sup> objectif de cet enseignement est l'**obtention de la "mention européenne" au Baccalauréat Professionnel**. Elle reconnaît à l'élève un intérêt particulier, une qualité d'expression et de connaissances professionnelles en langues étrangères. Cette mention s'avère être un atout essentiel au regard de l'internationalisation des échanges et des métiers du tertiaire. En outre un(e) étudiant(e) de section européenne pourra naturellement poursuivre une partie de son cursus à l'étranger.
- Il permet à l'élève d'obtenir l'**attestation Europro** lorsque celui-ci effectue une période de stage à l'étranger auprès de nos partenaires espagnols ou écossais,
- **Un portfolio Europass** reconnu en Europe, est délivré aux élèves qui s'inscrivent dans le projet de la section européenne en Section d'Enseignement Professionnel.

### Modalités d'entrée dans la section

- La famille remplira une fiche spécifique incluse dans le dossier d'inscription fourni au collège pour les élèves issus de la classe de 3<sup>e</sup>.
- Une commission étudie au mois de juin les résultats scolaires obtenus en classe de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et sélectionne les candidats selon le double critère de niveau et de motivation.
- Les élèves déjà inscrits en section européenne en collège sont admis de droit.

### Organisation des enseignements

- En LV1 l'horaire est celui de la classe de seconde BAC PRO normale (2 h /semaine) augmenté de 2 heures supplémentaires. Soit au total 4 h de langue étrangère pour l'élève.
- L'anglais ou l'espagnol devront rester LV1 en Terminale Bac Pro.

### Cursus et validation au Baccalauréat Professionnel

Dès la classe de 2<sup>nd</sup>e Bac Pro, les élèves de section européenne suivent un enseignement en Discipline Non Linguistique (DNL) : une heure du cours de communication est enseignée en anglais ou une heure du cours de vente est enseignée en espagnol. Cet horaire passe à 2 heures de DNL en classe de Terminale.